



Clause de cession

Vous avez des questions ?

Réunion d'information

le jeudi 4 juin à 19 h

au SNJ, 33 rue du Louvre 75002 Paris

LES POINTS QUE NOUS ABORDERONS

⊙ Qui est concerné ? ⊙ Quand la clause est-elle ouverte ? ⊙ Comment la faire valoir ? ⊙ Doit-on motiver sa décision ? ⊙ Doit-on effectuer un préavis ? ⊙ Que se passe-t-il pour le journaliste qui a plus de 15 ans d'ancienneté ? ⊙ Quelles indemnités ? ⊙ Peut-on bénéficier d'une formation ?...